

Séance publique du 12 juin 2006

Délibération n° 2006-3472

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2005 - Budget annexe du restaurant communautaire**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget annexe du restaurant communautaire a été créé en 2002, afin de répondre à l'obligation réglementaire d'assujettissement de plein droit à la TVA des cantines administratives. Ainsi que le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M14, les dépenses et les recettes correspondantes sont individualisées dans ce budget annexe et réalisées pour leur valeur hors taxes.

Le restaurant communautaire assure deux prestations en régie directe :

- le self-service, réservé aux agents communautaires, mais également aux tiers sous certaines conditions définies par la délibération n° 2001-0335 du 5 novembre 2001. Cette activité est soumise au taux de TVA réduit de 5,50 %, selon le décret n° 2001-237 du 20 mars 2001, pour le personnel communautaire et les agents des organismes ayant signé une convention avec la Communauté urbaine (agence d'urbanisme, Compagnie générale des eaux (CGE)). Le taux de TVA s'élève à 19,6 % pour les prestations extérieures ou pour les personnes invitées par les services communautaires,

- le restaurant dit officiel propose une restauration comparable à celle du secteur concurrentiel, soumise au taux de TVA à 19,60 % et est également responsable de la tenue du bar du Conseil.

Le budget annexe du restaurant retrace tous les flux financiers concernant son activité, pour leurs montants hors taxes : frais de production, frais de personnel, de maintenance, entretien des matériels et des locaux, recettes issues de la vente des repas. Il s'équilibre par une subvention du budget principal.

Le compte administratif 2005 du budget annexe du restaurant communautaire, soumis à l'approbation du Conseil, a été arrêté en dépenses à 2 072 278,82 € et en recettes à 2 063 552,73 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté de 13 459,46 €, le solde à la clôture 2005 est positif de 4 733,37 €. La subvention du budget principal, estimée à 1 552 000 €, est finalement réalisée pour 1 380 000 € (1 400 730 € en 2004).

Des reports de crédits ont été réalisés pour un montant de 82 268,10 € en dépenses et 80 000 € en recettes. Le solde disponible à la clôture s'élève ainsi à 2 465,27 €.

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - résultat à la clôture 2005 (en € HT) - tableau n° 1

Libellé	Investissement (en €)	Fonctionnement (en €)	Total
Recettes	21 585,00	2 041 967,73	2 063 552,73
produits des services		656 879,72	656 879,72
autres produits exceptionnels		567,96	567,96
subvention du budget principal	17 064,95	1 380 000,00	1 397 064,95
amortissements	4 520,05	4 520,05	9 040,10

Dépenses	21 585,00	2 050 693,82	2 072 278,82
charges à caractère général		650 252,88	650 252,88
charges de personnel et assimilées		1 380 318,28	1 380 318,28
subventions		15 602,61	15 602,61
immobilisations	17 064,95		17 064,95
amortissements	4 520,05	4 520,05	9 040,10
résultat de l'exercice	0,00	- 8 726,09	- 8 726,09
résultat antérieur reporté		13 459,46	13 459,46
résultat de clôture	0,00	4 733,37	4 733,37
reports de recettes		80 000,00	80 000,00
reports de dépenses		82 268,10	82 268,10
résultat global de clôture 2005	0,00	2 465,27	2 465,27

I - Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes

Les dépenses de fonctionnement 2005 s'élèvent à 2 050 693,82 €, pour 2 015 705,82 € en 2004, soit une augmentation de 1,74 %.

Les recettes progressent de 1,30 % (7,64 % si l'on neutralise la subvention d'équilibre du budget principal).

7 594 repas supplémentaires ont été servis en 2005. Le produit de la vente des repas s'élève à 656 879,72 €, pour 613 064,60 € en 2004, soit une hausse de 7,15 %.

La mise aux normes du restaurant, le réaménagement des locaux et la réflexion sur les conditions de travail en cours permettent de créer une dynamique, rendre plus attractif à la fois le self, facteur de cohésion sociale important et le restaurant officiel qui doit faire valoir ses atouts par rapport au secteur concurrentiel.

Les tableaux n° 2 et 3 ci-dessous retracent l'ensemble des évolutions pour chaque poste de dépenses et recettes.

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses de fonctionnement par nature - tableau n° 2

Nature	Réalisé 2004	Réalisé 2005	Ecart	Evolution en %
Charges à caractère général	719 422,79	641 144,77	- 78 278,02	- 10,88
alimentation	389 507,45	409 715,62	20 208,17	5,19
fluides	50 623,10	44 977,51	- 5 645,59	- 11,15
maintenance chauffage	2 634,99	7 039,26	4 404,27	167,15
fournitures et petit équipement	48 346,84	23 468,76	- 24 878,08	- 51,46
location vêtements et matériel, achat vêtements	20 728,21	27 449,26	6 721,05	32,42
entretien de bâtiments et réparations autres biens	89 890,41	23 758,60	- 66 131,81	- 73,57
maintenance informatique	6 265,47	7 739,51	1 474,04	23,53
primes d'assurances incendie et risques	3 108,08	1 605,69	- 1 502,39	- 48,34
études et conseils en organisation et gestion	49 140,00	60 778,69	11 638,69	23,68
autres frais divers	544,64	901,37	356,73	65,50
contrôle sanitaire et enlèvement huiles usagées	2 751,93	2 248,69	- 503,24	- 18,29
frais de nettoyage des locaux et produits d'entretien	51 452,82	26 164,05	- 25 288,77	- 49,15

annonces et insertions	4 428,85	5 297,76	868,91	19,62
Charges de personnel	1 294 460,97	1 405 029,00	110 568,03	8,54
personnel extérieur	39 117,57	25 359,96	- 13 757,61	- 35,17
masse salariale (rémunération, HS, indemnités, charges sociales, subventions aux mutuelles)	1 212 005,99	1 353 854,04	141 848,05	11,70
emplois d'insertion et apprentis	10 932,01	6 874,89	- 4 057,12	- 37,11
médecine du travail	1 705,86	1 965,60	259,74	15,23
formation	13 909,45	210,00	- 13 699,45	- 98,49
accidents du travail	872,18	2 522,88	1 650,70	189,26
transport de personnel	2 547,84	0,00	- 2 547,84	- 100,00
assurances resp. civile, décès, protection juridique	5 475,07	6 149,63	674,56	12,32
subvention au comité social	7 895,00	8 092,00	197,00	2,50
Dotation aux amortissements	1 816,98	4 520,05	2 703,07	148,77
total des dépenses de fonctionnement	2 015 700,74	2 050 693,82	34 993,08	1,74

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - recettes de fonctionnement par nature - tableau n° 3

Nature	Réalisé 2004	Réalisé 2005	Ecart	Evolution en %
produits de la vente des repas	613 064,60	656 879,72	43 815,12	7,15
remboursement sur rémunération des CEC	80,06		- 80,06	- 100,00
prise en charge du déficit par le budget principal	1 400 730,00	1 380 000,00	- 20 730,00	- 1,48
autres produits exceptionnels	14,18	567,96	553,78	3905,36
quote-part subv. invest. transférée cpte de résultat	1 816,98	4 520,05	2 703,07	148,77
total des recettes de fonctionnement	2 015 705,82	2 041 967,73	26 261,91	1,30

A - Le restaurant administratif

Le fonctionnement du self est assuré par vingt-huit agents de la filière technique. Les neuf agents de la filière administrative, affectés au restaurant administratif, assurent à la fois la gestion du self et du restaurant officiel. Les charges de personnel de 1 285 969,38 € correspondent donc à un effectif total de trente-sept agents, soit deux agents de plus qu'en 2004. Ces recrutements ont permis de limiter le recours au personnel intérimaire en 2005.

Les charges à caractère général détaillées dans le tableau ci-dessous ont représenté 483 778,65 € soit une évolution de 2,89 %. La part consacrée aux denrées alimentaires est de 355 263,72 €.

En 2005, ce sont 168 591 repas qui ont été servis au self, soit 691 repas en moyenne par jour (contre 659 repas l'an dernier, soit une augmentation de près de 5%). 2 279 repas ont été offerts aux agents communautaires à l'occasion de formations effectuées à l'hôtel de Communauté, soit 275 de plus que pendant l'exercice 2004.

Le restaurant administratif n'est pas seulement ouvert aux agents communautaires. La Communauté urbaine a signé des conventions avec l'Agence d'urbanisme et la Compagnie générale des eaux (CGE) pour permettre à leur personnel de continuer à venir déjeuner au self en profitant de la TVA à 5,5 % : 8 496 repas ont été servis à ce titre en 2005.

Les agents mis à disposition du SDIS, de l'Agence d'urbanisme, de la CGE ou d'autres organismes bénéficient de la TVA à 5,5 % comme le personnel statutaire. Cette population représente 1927 repas pour l'année 2005. Il en est de même pour les emplois d'insertion, les stagiaires-écoles : 5 448 repas en 2005 pour 4 437 en 2004.

Vingt-neuf repas ont été pris au self par des prestataires de service intervenant à la Communauté urbaine. Dans ce cas, le taux de TVA à 19,6 %, facturé individuellement, est très dissuasif.

Pour les 1 591 personnes extérieures invitées par les services communautaires, le taux de TVA à 19,6 % est également appliqué mais le rapport qualité-prix et le gain de temps occasionné restent dans ce cas très compétitifs.

Le prix moyen d'un repas servi au self est en augmentation de 2,03 % : 3,52 € en 2005 contre 3,45 € en 2004.

B - Le restaurant officiel

Trois agents de la filière technique sont spécifiquement affectés au restaurant officiel, ce qui représente 119 059,62 € de charge de personnel.

En 2005, 3 660 convives ont été reçus au restaurant officiel contre 3 973 en 2004. L'achat de denrées alimentaires s'est élevé à 54 451,90 €, soit une augmentation de 10,56 % par rapport à 2004.

Les tableaux n° 4 et 5 ci-dessous détaillent les dépenses et recettes par activité.

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses de fonctionnement par activité - tableau n° 4

Nature	Budget primitif	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (en %)	Reports
Restaurant administratif	1 867 302,39	1 911 421,46	1 769 746,03	92,59	46 134,52
Charges à caractère général	605 260,00	581 072,52	483 776,65	83,26	42 287,25
alimentation	450 000,00	422 058,71	355 263,72	84,17	26 657,34
fournitures et petit équipement	27 000,00	20 826,50	14 538,41	69,81	1 070,37
fournitures d'entretien	10 000,00	15 217,90	12 055,02	79,22	2 903,36
maintenance informatique	8 800,00	8 800,00	7 739,51	87,95	470,78
location de vêtements	25 000,00	31 794,38	24 482,78	77,00	2 509,89
vêtements de travail	2 000,00	2 091,42	953,80	45,61	1 137,62
entretien de bâtiments et réparations autres biens	2 540,00	2 540,00	382,00	15,04	383,00
études et conseil en organisation	70 920,00	67 300,00	60 778,69	90,31	6 061,31
autres frais divers	1 200,00	1 500,00	723,06	48,20	100,00
annonces et insertion	5 000,00	6 000,00	5 285,70	88,10	714,30
contrôles sanitaires et enlèvement des huiles usagées	2 800,00	2 943,61	1 573,96	53,47	279,28
Charges exceptionnelles	500,00	500,00	0,00	0,00	
Charges de personnel (y compris personnel administratif et chef de cuisine)	1 261 542,39	1 329 848,94	1 285 969,38	96,70	3 847,27
personnel intérimaire	20 000,00	22 905,11	16 762,22	73,18	3 242,89
rémunération du personnel	648 267,88	731 872,52	722 806,68	98,76	163,14
heures supplémentaires	40 737,68	37 826,54	37 760,12	99,82	
indemnités	172 208,43	141 750,37	139 111,65	98,14	
charges sociales	319 628,30	334 700,30	328 651,67	98,19	331,24
cessations progressives d'activité	21 895,00	21 989,00	18 379,30	83,58	
accidents du travail et contrôle médical	3 515,00	3 515,00	724,16	20,60	
médecine du travail	3 700,00	3 700,00	1 818,18	49,14	110,00
formation	10 000,00	10 000,00	210,00	2,10	
subvention aux associations du personnel	7 485,10	7 485,10	7 485,10	100,00	
rémunération apprentis	8 000,00	8 000,00	6 571,89	82,15	
primes d'assurances responsabilité civile, etc.	6 105,00	6 105,00	5 688,41	93,18	

Restaurant officiel	199 182,61	211 609,52	186 914,35	88,33	8 425,84
Charges à caractère général	84 300,00	89 106,64	67 854,73	76,15	7 001,87
alimentation et licence	70 000,00	69 868,82	54 451,90	77,93	3 296,80
fournitures et petit équipement	5 500,00	8 916,24	8 680,31	97,35	
fournitures d'entretien	2 000,00	5 600,00	2 035,11	36,34	3 164,89
location de vêtements et matériel	4 100,00	3 221,28	2 012,68	62,48	202,30
vêtements de travail					
entretien de bâtiments et réparations autres biens	900,00	100,00	0,00	0,00	100,00
annonces et insertions	500,00	0,00	0,00		87,94
contrôles sanitaires et enlèvement des huiles usagées	1 300,00	1 400,30	674,73	48,18	149,94
Charges de personnel	114 882,61	122 502,88	119 059,62	97,19	1 423,97
personnel intérimaire	7 000,00	10 021,71	8 597,74	85,79	1 423,97
rémunération du personnel	53 885,12	60 834,48	60 080,91	98,76	
heures supplémentaires	3 860,32	3 584,46	3 578,17	22,34	
indemnités	19 460,57	16 018,63	15 720,44	51,79	
charges sociales	28 989,70	30 356,70	29 808,10	98,19	
accidents du travail et contrôle médical	285,00	285,00	58,72	20,60	
médecine du travail	300,00	300,00	147,42	49,14	
subvention aux associations du personnel	606,90	606,90	606,90	100,00	
primes d'assurances responsabilité civile, etc.	495,00	495,00	461,22	93,18	
Autres charges non ventilées	157 515,00	191 730,21	89 513,39	46,69	27 707,74
primes d'assurances incendie et risques fluides	3 400,00	3 400,00	1 605,69	47,23	
fluides	64 300,00	73 109,23	44 977,51	61,52	16 963,42
maintenance chauffage	4 500,00	8 883,18	7 039,26	79,24	1 434,22
fournitures et petit équipement	3 800,00	3 800,00	250,04	6,58	
entretien de bâtiments	39 100,00	41 731,80	23 376,60	56,02	6 548,34
études	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	
documentation - frais d'affranchissement	2 200,00	2 200,00	190,37	8,65	1 901,23
frais de nettoyage des locaux et produits d'entretien	35 000,00	37 109,14	12 073,92	32,54	860,53
dépenses imprévues	215,00	16 496,86	0,00	0,00	
total mouvements réels - dépenses	2 224 000,00	2 314 761,19	2 046 173,77	88,40	82 268,10
Mouvements d'ordre	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	
Amortissement des subventions d'investissement	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	
total des dépenses de fonctionnement	2 231 410,00	2 322 171,19	2 050 693,82	88,31	82 268,10

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - recettes de fonctionnement par activité - tableau n° 5

Nature	Budget primitif	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (en %)	Reports
Restaurant administratif	550 000,00	602 426,74	558 037,26	92,63	43 389,38
produits de la vente des repas	550 000,00	602 426,74	558 037,26	92,63	43 389,38

Restaurant officiel	112 000,00	124 434,48	98 842,46	79,43	25 592,02
remboursement par le budget général des services et des élus	112 000,00	124 434,48	98 842,46	79,43	25 592,02
Autres produits non ventilés	1 562 000,00	1 574 440,51	1 380 567,96	87,69	11 018,60
prise en charge du déficit par le budget principal	1 552 000,00	1 552 000,00	1 380 000,00	88,92	
remboursement de traitements (CEC)	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	
subventions et participations des groupements de collectivités	0,00	12 440,51	0,00	0,00	11 018,60
autres produits exceptionnels	0,00	0,00	9,48	-	
mandats annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	558,48	-	
total mouvements réels - recettes	2 224 000,00	2 301 301,73	2 037 447,68	88,53	80 000,00
Mouvements d'ordre	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	
quote-part subventions investissement transférées au compte de résultat	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	
total des recettes de fonctionnement	2 231 410,00	2 308 711,73	2 041 967,73	88,45	80 000,00

II - Section d'investissement

Les dépenses

La dépense a été ouverte, en dépense, à hauteur de 346 410 €, pour assurer les paiements, en 2005, des actions financées par l'autorisation de programme restructuration du restaurant communautaire.

Les mandatement ont représenté 21 585 €, soit 6,23 % des crédits ouverts.

Les 17 064,95 € ont été réalisés dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements, pour le renouvellement de certains appareils et matériels de cuisson à la suite de l'appel d'offres du 10 juin 2005.

En mouvements financiers, l'amortissement de la subvention d'équipement reçue (36 160,43 €) du budget principal, pour l'achat d'équipement de cuisine et de mobiliers, génère une inscription pour ordre de 4 520,05 €.

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - dépenses d'investissement - tableau n° 6

Libellé	Budget primitif dépenses	Prévision de dépenses	Réalisation de dépenses	Taux de réalisation (en %)	Disponible
Mouvements réels (hors avances)	339 000,00	339 000,00	17 064,95	5,03	321 935,05
dont frais d'études (chapitre 20)	50 000,00	0,00	0,00		
dont matériel culinaire (chapitre 21)	289 000,00	289 000,00	17 064,95	5,90	271 935,05
agencement aménagement sur bâtiment (chapitre 23)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
total des dépenses opérationnelles	339 000,00	389 000,00	17 064,95	5,03	371 935,05
mouvement pour ordre - amortissement de la subvention du budget principal	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	2 889,95
Mouvements financiers	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	2 889,95
total dépenses d'investissement	346 410,00	346 410,00	21 585,00	6,23	324 825,00

Les recettes

Le montant des recettes émises s'élève à la somme de 21 585 € et représente 6,23 % de la prévision, comme en dépenses. Il s'agit de mouvements financiers qui comptabilisent :

. la subvention du budget principal versée, soit 17 064,95 €, qui permet le financement des dépenses opérationnelles de l'exercice,

. l'annuité relative à l'amortissement des immobilisations effectuées en 2002 et 2004, écriture pour ordre de 4 520,05 €.

Compte administratif 2005 - budget annexe du restaurant communautaire - recettes d'investissement - tableau n° 7

Mouvements financiers	Budget primitif recettes	Prévision de recettes	Réalisation de recettes	Taux de réalisation (en %)	Disponible
mouvement réel - subvention du budget principal	339 000,00	339 000,00	17 064,95	5,03	321935,05
mouvement pour ordre - amortissement des immobilisations	7 410,00	7 410,00	4 520,05	61,00	2 889,95
total des recettes d'investissement	346 410,00	346 410,00	21 585,00	6,03	324 825,00

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 2005 du budget annexe du restaurant communautaire.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2005, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Décide du report de 80 000 € de recettes de fonctionnement et de 82 268,10 € de dépenses de fonctionnement.

4° - Arrête les résultats de l'exercice à - 8 726,09 €, de clôture à 4 733,37 € et du disponible global après les reports à 2 465,27 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,